

Plan de sobriété énergétique de la ville d'Oullins 2023 - 2024

En 2022-2023

- Bilan 25% d'économies sur la facture énergétique des équipements publics
- Objectif 10% (novembre 2022)

Ambitions en 2023-2024

- Poursuivre les réductions de consommation d'énergie
- Garantir le fonctionnement des services publics
- Protéger les Oullinois les plus fragiles

Sobriété dans nos bâtiments municipaux

-  **Baisse de la température dans les bâtiments municipaux** à 19°C (hôtel de Ville, espace bureaux, écoles*, médiathèque La Mémo, locaux associatifs)
-  **Baisse de la température** dans les **équipements sportifs**** et ateliers de travail à 16°C
-  **Maintien de la température à 21°C dans les crèches et résidence La Californie**, pour les jeunes enfants et les seniors qui ont des besoins particuliers
-  Pendant la période de chauffe, **suppression des installations de chauffage** d'appoint dans les bâtiments municipaux
-  **Fermeture des volets** en fin de journée dans toutes les pièces des bâtiments publics, pour une diminution de 40 % des déperditions d'énergie
-  **Arrêt des productions électriques d'eau chaude** sur les lave-mains des sanitaires, dans les locaux accueillant les agents de la ville
-  **Coupage des extractions d'air** la nuit dans tous les bâtiments équipés d'une gestion à distance

***Exception** : maintien à 21°C dans l'école maternelle du Revoyet

****Exception** : baisse de la température dans la salle Yann Cucherat à 20°C, de la salle Laura Flessel à 19°C et du boulodrome à 15°C (arrêt du chauffage au boulodrome hormis les semaines d'entraînements et week-ends de compétition)

Sobriété avec **une gestion raisonnée de la piscine**

- 8  **Fermeture de la piscine** du 24 décembre 2023 au 4 février 2024
- 9  **Baisse de la température de l'eau** de la piscine à 27°C et de l'air à 25,5°C
-

Sobriété avec **une réduction mesurée des éclairages publics**

- 10  **Extinction de l'éclairage public** des zones résidentielles de 1h à 4h30
- 11  **Abaissement de l'intensité lumineuse** sur les éclairages à commande LED de 22h à 5h
- 12  **Généralisation de l'extinction de l'éclairage des parcs publics** de 23h à 5h
- 13  **Extinction à 23h de l'éclairage des bâtiments publics** équipés d'une gestion à distance
- 14  **Diminution des intensités d'éclairage du stade du Merlo** hors compétition
-

Opérations de rénovation et réhabilitation

• déjà réalisées en 2023

-  **Suppression** de l'installation d'eau chaude sanitaire au **fioul du Stade du Merlo**, remplacée par une pompe à chaleur.
-  Remplacement des dernières **lampes d'éclairage public à sodium** par des ampoules **LED**.
-  **Suppression** de l'installation de chauffage au **fioul de la Maison Arlès Dufour**, par un raccordement à la chaudière gaz du pôle musical du parc Chabrières.
-  Travaux de modification des éclairages du **gymnase Herzog** pour un passage en **100% LED et gestion à distance**.

• en cours ou lancées prochainement



Construction du **restaurant de l'école Marie Curie**. Un bâtiment respectueux des enjeux climatiques et énergétiques.



Isolation de la **toiture du théâtre**, avec une partie végétalisée



Réhabilitation de la résidence La Californie pour une amélioration de la performance thermique du bâtiment.



Modification des éclairages des terrains de **tennis Montlouis** pour un passage en **100% LED**.



Changements des menuiseries de la **maison des sociétés** et de la **maison Arlès Dufour**



Passage en **100% LED** sur les terrains du **stade du Merlo**



Étude en cours d'une **production d'électricité photovoltaïque** avec autoconsommation collective

Oullins exemplaire en matière de sobriété

La ville d'Oullins n'a pas attendu la prise de conscience sur les enjeux climatiques pour agir et a déployé **une série de mesures visant la neutralité énergétique** pour consommer toujours moins et mieux.



- 31 %

de consommation d'énergie depuis 2018



- 69 %

de consommation de fioul depuis 2018



- 12 %

de kg CO₂ émis depuis 2018

En parallèle, a été lancé en 2022 **un diagnostic pour réduire les empreintes énergétiques dans les bâtiments municipaux** et plus spécifiquement sur des bâtiments prioritaires : les écoles Jean de la Fontaine et Jean Macé, le centre de la Renaissance, le théâtre de la Renaissance, les gymnases du parc Chabrières, de Montlouis et Maurice Herzog ainsi que la salle Yann Cucherat.

Un chantier exemplaire a été mené en 2021-2022 en matière de sobriété énergétique : la réhabilitation de l'école de la Glacière, avec une conception bioclimatique : toiture végétalisée, isolation phonique, limitation des déperditions thermiques, sas d'entrée pour limiter les infiltrations, surface vitrée optimisée.